PRÉ-INSCRIPTION

À faire obligatoirement auprès du RAM
(Relais Assistantes Maternelles)

375 avenue de Nonères
40000 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 46 24 70
contact.ram@cias-montdemarsan-agglo.fr

INFORMATIONS

Centre Communal d'Action Sociale
auprès de Laurence Valéro, directrice
coordonnatrice du Pôle Petite Enfance
375 avenue de Nonères
40000 Mont de Marsan
laurence.valero@ccas-montdemarsan.fr
05 58 46 64 40

PLAN DE SITUATION

1 CRÈCHE FAMILIALE DU MANOT

2 CRÈCHE CALIN-CALINE

3 MICRO-CRÈCHE DU BOURG-NEUF

Centre communal d'action sociale MONT de MARSAN

Conception et réalisation maquette : Service communication Mont de Marsan Agglo / Photos : Service communication Mont de Marsan Agglo / Impression : Lacoste-Roque/Sodal, Mont de Marsan.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PÔLE PETITE ENFANCE

CRÈCHE FAMILIALE DU MANOT
CRÈCHE CÂLIN-CÂLINE
MICRO-CRÈCHE DU BOURG-NEUF

MONTDEMARSAN.FR

Centre communal d'action sociale MONT de MARSAN

DepliantCrechesCCAS2019.indd 1 18/02/2019 11:16

CRÈCHE FAMILIALE DU MANOT

Accueil individualisé des **enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h**, au domicile des assistantes maternelles agréées. Les animations d'éveil quotidiennes (ateliers d'arts plastiques, contes, psychomotricité, musique, fêtes...) sont assurées tous les matins à la crèche familiale du Manot par l'équipe encadrante et des intervenants extérieurs, dans le but de favoriser la socialisation. L'équipe encadrante accompagne les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles par des visites à domicile.

La structure accueille des enfants en situation de handicap.

Le Manot, 4 rue Caoussehourg

CRÈCHE CÂLIN-CÂLINE

Accueil des **enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**, par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrice et auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, animatrice petite enfance, agents, intervenants extérieurs).

L'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant, le respect des rythmes de veille et de sommeil, des activités de jeux libres et dirigés, sont quelques unes des actions menées par les professionnels au quotidien.
Elles permettent la sociabilisation, la prévention et l'éducation en matière de sécurité et de santé.

La structure accueille des enfants en situation de handicap.

420 avenue du Peyrouat

MICRO-CRÈCHE DU BOURG-NEUF

Accueil des **enfants âgés de 2 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 6h à 22h**.
La micro-crèche du Bourg-Neuf est adaptée aux familles travaillant en horaires atypiques principalement. Dans un climat cocooning, à travers les activités proposées au quotidien, les enfants sont accompagnés dans leur éveil, leur autonomie et leur sociabilisation par une équipe de professionnels de la petite enfance.

La structure accueille des enfants en situation de handicap.

240 avenue Pasteur

ACCUEIL RÉGULIER, OCCASIONNEL OU D'URGENCE DE VOTRE ENFANT EN STRUCTURE COLLECTIVE OU FAMILIALE.

DepliantCrechesCCAS2019.indd 2 18/02/2019 11:16